

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18592 - 72ÈME ANNÉE

Le 20 Décembre célébré par la Section communiste de Saint-Pierre

Lo konba pou nout kiltir èk nout responsabilité i kontinu !



La danse conviviale après le déjeuner solidaire... (photos A.D.)

Fidèle à sa tradition, la Section de Saint-Pierre a célébré une nouvelle fois ce 20 décembre la Fête Réunionnaise de la Liberté en organisant en partenariat avec l'association Lantant Lantouraz un déjeuner-dansant au "Co-libri" de Bassin-Plat. Cette célébration a été une belle réussite, marquée notamment par des moments forts en messages pour construire ensemble notre avenir, comme nous l'explique Ghislaine Cataye, secrétaire de la Section.



L'allocution d'Yvan Dejean en hommage à Paul Vergès aux côtés de plusieurs responsables du PCR, comme son président Élie Hoarau. (photos A.D.)

« Chaque année, à l'occasion du 20 Décembre, nous organisons une action afin de nous retrouver dans un moment convivial et cultiver la solidarité pour mener nos combats. Cette année, nous avons pu organiser un déjeuner-dansant pour célébrer cette date historique mais aussi le 40ème anniversaire de la sortie du premier album de maloya financé par le PCR.

Le hasard a voulu aussi qu'après notre programmation de cette journée, Paul nous a quittés le 12 novembre et je sais que s'il était encore vivant, il aurait été présent, comme il avait coutume d'honorer de sa présence toute animation organisée par la Section communiste de Saint-Pierre. C'est pour cela qu'en présence d'Élie Hoarau, président du PCR, de la sénatrice Gélita Hoarau et avec une assemblée de plus de 90 personnes, dont la troupe Lagarrigue, nous lui avons rendu hommage par le discours très émouvant de Yvan Dejean, qui représentait le Secrétariat du Parti.

Au-delà de ce moment de recueillement, nous avons passé une journée très conviviale, avec des interventions des artistes tels que Yvain et Simon Lagarrigue et leur troupe, l'interprète du tube "Aboudou" ou encore la très jeune chanteuse Ève de la Chaloupe Saint-Leu, qui est en bonne voie d'un succès assuré.

En bref, après les moments de tristesse dus à la mort de notre camarade Paul Vergès, même si nous ne pourrions jamais l'oublier,



La troupe Lagarrigue à beaucoup contribué à la réussite de cette célébration.

nous avons besoin de décompresser. C'est pour cela que la Section a voulu mettre tout en œuvre pour offrir à nos camarades un repas très copieux, des ventes d'enveloppes surprises grâce auxquelles certains de nos invités sont repartis avec des lots tels qu'un vol en ULM, un vol en parapente ou une découverte de La Réunion en hélico, ou encore un four micro-onde, ainsi que d'autres lots intéressants... Après une projection, improvisée

avec la participation des Lagarrigue sur la censure du maloya ou encore la répression sur les communistes, il est à préciser qu'un collectif a été créé afin d'accompagner la troupe pour la sortie d'une compilation. Lo konba pou nout kiltir èk nout responsabilité i kontinu ! »

Ghislaine

Edito

La mobilisation à Maurice confirme la gravité de la crise à La Réunion

La suppression des quotas sucrier l'année prochaine à Maurice suscite des inquiétudes à Maurice. Depuis 2009, l'industrie sucrière de l'île voisine ne bénéficie plus du prix garanti sur son quota de sucre qu'elle écoule sur le marché européen. C'était la conséquence de la dénonciation du Protocole Sucre par l'Union européenne, qui remettait ainsi en cause les accords préférentiels signés entre elle et les anciennes colonies britanniques. Anticipée plusieurs années à l'avance, cette décision avait amené l'industrie sucrière mauricienne à se restructurer.

Sans le prix garanti, elle avait réussi à se maintenir. En Europe, la réduction des quotas avait amené les industriels à se tourner vers de nouveaux fournisseurs pour préserver leur part de marché. Les sucriers mauriciens avaient alors signé un contrat avec Züdzucker. L'essentiel de la production mauricienne allait donc être raffinée à Maurice en sucre blanc, avant d'être exportée vers l'Europe. Cela a amené la restructuration de la filière, au travers de la construction de raffineries afin que le produit fini puisse être expédié de Maurice vers l'Europe.

La fin des quotas en Europe a changé la situation. À partir de l'année prochaine, les usines européennes produiront autant de sucre qu'elles peuvent. L'utilisation de la betterave ainsi que la modernisation des usines leur ont permis d'avoir des unités capables chacune de produire 200.000 tonnes de sucre par an, soit le double d'une sucrerie à La Réunion. Züdzucker n'a pas renouvelé son contrat. Pour le moment, l'industrie mauri-

cienne a trouvé deux débouchés avec la fourniture de Crystal Union et de British Sugar, deux concurrents de Tereos, le propriétaire des deux dernières usines sucrières de La Réunion. Mais les quantités demandées par ces deux sociétés sont bien inférieures à celle qui était vendue à Züdzucker.

Cela explique pourquoi Maurice veut continuer à développer l'industrie de la canne pour sauver une partie de l'outil, tout en cherchant de nouveaux débouchés pour les terres plantées en cannes ainsi que pour les travailleurs de la filière.

Pour La Réunion, la suppression des quotas a les mêmes conséquences que pour Maurice. La seule protection obtenue est le versement d'une aide qui devra être renégociée tous les ans avec le gouvernement. Son montant vise à soutenir l'écoulement de la moitié de la production réunionnaise, et elle est jugée insuffisante par les producteurs. Pour l'autre moitié, tout dépend du bon vouloir de l'Union européenne et de ses partenaires commerciaux pour qu'ils décident d'exclure ou non les sucres spéciaux des accords commerciaux. Autant dire que l'avenir est loin d'être garanti. Mais à La Réunion, cette grave menace ne suscite pas la même mobilisation qu'à Maurice. Seul le PCR appelle les planteurs à s'organiser. Eviter de parler d'un problème n'empêche pas qu'il existe. La mobilisation à Maurice confirme la gravité de la crise qui menace 20.000 emplois à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Vote d'une nouvelle résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU

Aucune opposition à la condamnation de la politique coloniale d'Israël

Le Conseil de sécurité a adopté vendredi une résolution réaffirmant que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, n'a aucun fondement en droit.

La résolution, présentée conjointement par la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Sénégal et le Venezuela, a été adoptée avec 14 voix pour, zéro contre et une abstention – celle des Etats-Unis.

Dans sa résolution, le Conseil exige « de nouveau » d'Israël qu'il arrête « immédiatement et complètement » toutes ses activités de peuplement.

Les membres du Conseil ont réaffirmé que la création de colonies de peuplement par Israël constitue une violation flagrante du droit international ainsi qu'un « obstacle majeur à la réalisation des deux Etats et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable ».

Aucune modification aux frontières du 4 juin 1967, « y compris Jérusalem », ne sera reconnue, a indiqué le Conseil, à l'exception de celles convenues par les parties par la voie de négociations.

Les membres du Conseil ont par ailleurs demandé que des mesures immédiates soient prises pour prévenir tous les actes de violences visant des civils, y compris des actes

de terreur. Ils ont également demandé aux Israéliens et aux Palestiniens d'agir dans le respect du droit international, de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute acte de provocation et d'incitation à la violence et de toute déclaration incendiaire.

Le Conseil a vivement préconisé l'intensification et l'accélération des efforts diplomatiques entrepris, en vue de parvenir « sans tarder » à une paix globale, juste et durable aux Moyen-Orient. Il a notamment souligné l'importance des différentes initiatives déployées par différents Etats membres, dont celle prise par la France de convoquer une conférence de paix internationale.

sécurité. « La résolution est une étape importante, démontrant le leadership si nécessaire du Conseil et les efforts collectifs de la communauté internationale pour reconfermer que la vision de deux Etats est encore réalisable », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse après le vote de la résolution.

Le chef de l'ONU a saisi cette occasion pour encourager les dirigeants israéliens et palestiniens à travailler avec la communauté internationale pour créer un environnement propice au retour à des négociations significatives, rappelant que les Nations Unies « sont prêtes à appuyer toutes les parties concernées dans la réalisation de cet objectif ».

« La vision de deux Etats est encore réalisable »

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité de l'adoption de la résolution par le Conseil de

In kozman pou la rout

« Lo sal i angrès koshon »

Zot i koné kozman-la ? Pé s'fèr oui, pé s'fèr non. An tou lé ka, moin la konète lo tan désèrtin moun téi vien la kantine pou ramas lo rèstan manzé avèk lo sal pou zanimo, sirtou pou koshon. Sa téi évite azot ashté toultan manzé dann magasin. Tan myé pou zot ! Sa sé lo promyé sans dakor, mé lo sans figiré ? Lo sans figiré par ébzant pou bann moun i fé biznès la pa tro onète, donk i blanshi larzan sal : lo lé sal pou vréman mé li angrès désèrtin ! Suiv mon rogar si lé posib mé mi pans sa i étonera pa zot vi ké ni viv dann in sosyété bien koronpi. L'èrla lé sir ké dé shoz konmsa lé p arar konm korn lapin. Alé ! Ni artrouv pli dvan sipétadyé.

Remise de cadeaux aux équipages en escale au Port

Joyeux Noël à nos amis les marins

Ce matin du 24 décembre, une heureuse surprise attendait les marins des bateaux en escale au Port, avec la visite des Amis des Marins et du Secours catholique. Chaque travailleur de la mer est reparti avec un petit sac rempli de cadeaux.

La remise des cadeaux de Noël aux marins en escale à La Réunion vivait samedi sa 13^e édition. Cette initiative est due à l'association des Amis des Marins, présidée par Lawrence Ignace et dirigée par Alain Djeutang. Cette année, une équipe du Secours catholique s'était jointe à l'événement, ainsi que plusieurs religieuses.

La visite a commencé par le Queen Busan. Ce navire est un vraquier de 50.000 tonnes, il fonctionne grâce à une vingtaine de marins des Philippines. Il livre des céréales. En cette veille de Noël, le travail bat son plein et les travailleurs déchargent la cargaison.

À l'arrivée au réfectoire, les Amis des Marins jouent quelques chansons de Noël, puis remettent des cadeaux à l'équipage. Les marins du Queen Busan avaient réservé une délicate attention, car une des tables du réfectoire était garnie de pizzas et de gateaux à destination des invités. Direction ensuite l'autre bateau ancré dans le Port Est, il s'agissait du Daphné, un porte-containers de 220 mètres de long. Là aussi en cette veille de Noël, les dockers travaillaient au déchargement du navire. À son bord une vingtaine de marins venus de nombreux pays : Estonie, Lituanie, Pologne, Russie, Ukraine, Serbie, Inde et Philippines. La visite des Amis des Marins était une belle surprise. Une partie de l'équipage dormait encore, car ils venaient de terminer une longue nuit de travail. La remise des cadeaux était ponctuée de « Merry Christmas » soulignant la joie de ces travailleurs de la mer.

Après la visite des deux bateaux en escale au Port Est, les Amis des Marins se sont ensuite dirigés au Port Ouest pour rencontrer les équipages des bateaux de pêche.



Visite à l'équipage du Queen Busan.



C'est la 13^e édition de cette initiative de l'association les Amis des Marins.



Une partie de l'équipage du Daphné.

Oté

Inn bone doz la bourzoizi néo-kolonyal é sa lé pa fé pou rann anou sèrvs

La Frans, péi la libèrté, péi l'égalité, péi la fratèrnité ? An touléka sa i figir dsi lo dovan l'otèl dé vil. Dizon, lé myé lir sa ké lo kontrèr konm pa ébzanz, la diktatir, l'inégalité, é pi la fratrisidité. In n'afèr konmsa i fré pa bien ditou !

Dakor, mé lo bout de vi ké moin la koni ziska prézan, la fé vivamoin inn-dé pèryod la Répiblik téi ézite pa pyétine son doviz par li mèm konm par égzanz alé organiz la frod pou zéléksyon, konm favoriz in pé lé z'inn épi pa lé z'ot, konm ankòr mont in pé kont lé z'ot épi tourn lo do avèk la fratèrnité.

Tousala o nom la doviz La Répiblik ! Par l'fète mi pans sirtou lo vré sans la doviz i vé dir : ala lo bi i fo trapé ! Ala sak ni pans lé myé pou lo péi ! Mé pou ariv la, i fo lité é lité, sansa bann prinsip lériskab ète pri a kontropyé.

Pou kosa d'aprè zot ? Ni pé dir pars lo gran prinsip la sosyété sé l'èsploitasyon kapitalis é pou nou l'èsploitasyon néo-kolonyal donk bann bon prinsip marké partou souvan dé foi, lé konm in fyon, in garnitir... Astèr, zot va dir amoin si lo kapitalism lé konmsa, bin l'éta alor ? L'éta, ké ni vé, ké ni vé pa, li mète ali o sèrvs lo kapitalis épi son bann mové prinsip.

In zour in bon dalon la di amoin : dann bann parti politik nana in l'ark do sèrk k'i pass dopi l'éstrèm gosh ziska l'éstrèm droit an pasan par la gosh, lo santr épi la droit. Bin figir azot, selon li, dopi la gosh ziska l'éstrèm droit sé la bouzoizi k'i komann - é sa lé vré osi pou nout rézime néo-kolonyal.

Mi di an moin mèm dann bann roprézantan lo pèp na poin arienk bann roprézantan la bourzoizi néo-kolonyél mé nana kant mèm in bone doz é sa i aranz pa nout bann z'afèr pou l'instan.

Justin